

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE - (N° 3725)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE48

présenté par
M. Garot, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 5, après le mot :

« montant »,

insérer les mots :

« ou à la nature ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.